

## Règlement de sélection

### Règlement de sélection pour les championnats d'Europe et du monde seniors

Les critères de sélection suivants de Swiss Badminton s'appliquent aux championnats d'Europe et du monde seniors :

1. Pour la sélection des joueurs/joueuses pour les championnats d'Europe et du monde seniors, les dispositions de la Fédération mondiale de badminton (BWF) et de Badminton Europe (BE) s'appliquent en premier lieu.
2. Le classement dynamique de Swiss Badminton au moment de la clôture des inscriptions (chez Swiss Badminton) est déterminant pour la sélection.
3. La décision finale de sélection est prise par le comité de sélection de Swiss Badminton.
4. Swiss Badminton peut déterminer les résultats des Championnats suisses seniors comme critère de sélection. Cette règle doit être communiquée sur le site Internet de Swiss Badminton six (6) mois avant l'organisation des Championnats Suisses Seniors (CSS).
5. Les frais de participation aux championnats d'Europe et du monde seniors sont entièrement à la charge des participants.

Berne, le 08.04.2024